



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU CALVADOS

**COMMUNAUTE DE COMMUNES  
INTERCOM DE LA VIRE AU NOIREAU**

**Délibérations**

Conseil Communautaire

XXXXXXXXXX

Séance du **Jeu**di 18 Février 2021

Nombre de membres en exercice : 61  
Nombre de membres présents : 44  
Nombre de membres ayant  
donné pouvoir : 4  
Nombre de membres excusés : 7  
Nombre de membres absents : 6

Date de convocation :  
12 février 2021

Acte rendu exécutoire après visa du  
contrôle de légalité le :

25 FEV. 2021

et affichage le :

25 FEV. 2021

8<sup>e</sup> - Domaines de compétences par thèmes  
8.6 - Emploi-formation professionnelle

**Objet** : Territoire d'industrie – Action 23 – « Développer les démarches de coopération inter-entreprises visant l'optimisation des ressources » : demande de subvention

L'an 2021, le 18 février à 20h30, le conseil communautaire de l'Intercom de la Vire au Noireau s'est réuni en salle municipale du Vaudeville à Vire, lieu choisi afin de pouvoir respecter les préconisations sanitaires liées à la pandémie de la Covid-19, sous la présidence de M. Marc ANDREU SABATER, Président.



Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers communautaires le 12 février 2021.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de l'Intercom de la Vire au Noireau le 12 février 2021.

M. Corentin GOETHALS a été nommé secrétaire de séance conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du CGCT applicable à l'EPCI en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT.

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>CONDE-EN-NORMANDIE</b>					
M. Xavier ANCKAERT	x				
Mme Nathalie BOUILLARD			X : Mme Valérie DESQUESNE		
Mme Catherine CAILLY			X : M. Pascal DALIGAULT		
M. Pascal DALIGAULT	x				
M. Sylvain DELANGE					x
Mme Valérie DESQUESNE	x				
M. Jean ELISABETH	x				
Mme Najat LEMERAY	x				
<b>LA VILLETTE</b>					
M. Daniel BREARD	x				
<b>PERIGNY</b>					
Mme Jean-Christophe MEUNIER	x				

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir	
<b>PONTECOULANT</b>					
M. Jean-Pierre MOURICE	x				
<b>SAINT-DENIS-DE-MERE</b>					
M. Manuel MACHADO	x				
<b>TERRES-DE-DRUANCE</b>					
M. Jean TURMEL	x				
<b>BEAUMESNIL</b>					
M. Gilles PORQUET	x				
<b>CAMPAGNOLLES</b>					
Mme Catherine GOURNEY LECONTE	x				
<b>LANDELLES-ET-COUPIGNY</b>					
M. Denis JOUAULT	x				
<b>LE MESNIL-ROBERT</b>					
M. Jean-Claude RUULT	x				
<b>NOUES-DE-SIENNE</b>					
Mme Coraline BRISON- VALOGNES	x				
M. Olivier JEANNEAU	x				
Mme Colette JOUAULT	x				
Mme Bernadette LEROY	x				
M. Georges RAVENEL	x				
<b>PONT-BELLANGER</b>					
M. Christian MARIETTE	x				
<b>SAINT-AUBIN-DES-BOIS</b>					
M. Maurice ANNE					x
<b>SAINTE-MARIE-OUTRE-L'EAU</b>					
Mme Catherine GARNIER	x				
<b>SOULEUVRE-EN-BOCAGE</b>					
Mme Annick ALLAIN	x				
M. Alain DECLOMESNIL	x				
M. Régis DELIQUAIRE	x				
M. Didier DUCHEMIN	x				
M. Marc GUILLAUMIN	x				
M. Francis HERMON	x				
Mme Marie-Line LEVALLOIS	x				
M. Eric MARTIN					x
Mme Natacha MASSIEU					x
Mme Sandrine SAMSON	x				
Mme Cyndi THOMAS					x

Noms des Conseillers	Présents	Excusés			Absents	
		* Représenté(e) par : (en vertu de l'article L5211-6)	*A donné pouvoir à : (article L. 2121-20, applicable en vertu de l'article L. 5211-1 du CGCT)	N'étant ni représenté par un suppléant et/ou n'ayant pas donné pouvoir		
<b>VALDALLIERE</b>						
M. Jean-Paul ANGENEAU					x	
Mme Isabelle BACHELOT					x	
M. Frédéric BROGNIART				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Caroline CHANU					x	
M. Gilles FAUCON	x					
Mme Brigitte MENNIER				X : M. Gilles FAUCON		
Mme Sabrina SCOLA	x					
<b>VIRE NORMANDIE</b>						
M. Marc ANDREU SABATER	x					
Mme Marie-Noëlle BALLE						x
Mme Cindy BAUDRON	x					
M. Lucien BAZIN	x					
Mme Marie-Ange CORDIER	x					
M. Serge COUASNON	x					
Mme Nicole DESMOTTES	x					
M. Corentin GOETHALS	x					
Mme Catherine MADELAINE	x					
M. Gilles MALOISEL	x					
M. Pascal MARTIN	x					
M. Gérard MARY					x	
Mme Marie-Odile MOREL	x					
Mme Valérie OLLIVIER						x
M. Régis PICOT					x	
Mme Jane PIGAULT						x
Mme Annie ROSSI	x					
M. Guy VELANY	x					

<b>TOTAL</b>	<b>44</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>6</b>
<b>Nombre de Membres en exercice</b>	<b>61</b>				
<b>Nombre de conseillers présents</b>	<b>44</b>				
<b>Quorum</b> En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, le quorum est fixé à un tiers des membres en exercice présents (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	<b>21</b>				
<b>Nombre de votants (conseillers présents + pouvoirs*)</b> *En raison de la période de crise sanitaire liée à la pandémie de la COVID-19, et jusqu'à la fin de l'état d'urgence sanitaire, un conseiller peut être porteur de deux pouvoirs (IV de l'article 6 de la Loi n°2020-1379 du 14 novembre 2020)	<b>48</b>				

**M. Lucien BAZIN donne lecture du rapport suivant :**

Chers collègues,

Depuis plusieurs années, le soutien de l'Etat aux programmes d'investissements intercommunaux s'est renforcé au travers de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL).

A ce titre, les projets de développement économique et de transition écologique sont éligibles aux dispositifs de soutien de l'Etat référencés ci-avant et peuvent bénéficier de subventions.

En vue d'optimiser les ressources, il est projeté de proposer à un groupe 15 entreprises volontaires un accompagnement, par un bureau d'études (BET) spécialisé, pour détecter toutes les actions potentielles permettant d'agir sur leurs déchets (quantités de déchets produits, recyclés, coûts et filières de traitement...)

Outre l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions individualisés auprès de chaque entreprise volontaire, un travail de recherche en commun de solutions de gestion des déchets serait réalisé dans le cadre de la démarche d'Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT).

La coopération inter-entreprises sur cette thématique pourrait déboucher sur la consolidation, voire la création, de solutions locales de valorisation des déchets d'entreprises portées, notamment, par des acteurs locaux de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS), elles-mêmes génératrices d'emplois et de développement nouveaux pour le territoire intercommunal.

Le coût de cette opération, estimé à 25 000 € HT, est susceptible de bénéficier d'une subvention d'un montant de 18 400 € au titre de la DSIL exceptionnelle – Plan de relance de l'économie.

Suivant les avis favorables de la commission « Attractivité du territoire » réunie les 2 décembre 2020 et 13 janvier 2021 et du Bureau communautaire réuni le 18 janvier 2021, il est donc proposé au Conseil communautaire de bien vouloir, après en avoir délibéré :

- Habilitier Monsieur le Président, ou son représentant, à faire toutes les diligences pour solliciter l'obtention de toutes subventions, notamment auprès de l'Etat, dans le cadre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local exercice 2021, et d'autres partenaires à identifier, en particulier le SEROC, dans le cadre d'un contrat d'objectifs déchets économie circulaire avec l'ADEME, permettant de réduire la charge financière du portage de ce projet et, le cas échéant, à signer les conventions ou tout document s'y rapportant.

**VOTE**

**Vote ordinaire à main levée :**

Pour : 48 Contre : 0 Abstentions : 0  
 Adopté à la majorité  Adopté à l'unanimité  Non adopté

Arrêté en séance les jour, mois et an susdits  
Au registre suivent les signatures.

Le Président,  
M. Marc ANDREU SABATER



Signature of M. Marc ANDREU SABATER

